



ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

086/36.61.36 - commune@ouffet.be - www.ouffet.be

COMMUNE D'OUFFET Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le **28 août 2023 à 18H00'**

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR - Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Filière du Livre – Adhésion au contrat : Décision à prendre
- 2) Remise en location des Sarts communaux : Arrêt d'un nouveau cahier des charges 2023-2032 : Décision à prendre
- 3) Règlement communal sur les funérailles et les sépultures : Décision à prendre
- 4) Règlement d'ordre intérieur de la bibliothèque communale – Adaptations : Décision à prendre
- 5) CPAS – Délibération relative à la réévaluation de la valeur faciale des chèques-repas – Décision à prendre
- 6) Nettoyage école – Marché de service portant sur le nettoyage des bâtiments de l'école pour les années 2024 à 2028 – Principe et Conditions du marché : Décision à prendre
- 7) Vente publique groupée de bois marchands de l'automne 2023 – Ex.2024 : Approbation des conditions du marché et affectation du produit de la vente.
- 8) Gestion des déchets – Coût – vérité – déchets réel 2022 : ratification.
- 9) Comptabilité communale – Vérification de l'encaisse du Receveur au 31/03/2023 : communication.
- 10) Comptabilité fabricienne – Budgets ex. 2024 des Fabriques d'Eglise : décision à prendre
- 11) Police : divers arrêtés pris depuis le 06/07/2023 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 12) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 18/08/2023

Par le Collège,

La Directrice générale,
(S) Hélène PREVOT

La Bourgmestre,
(S) Caroline CASSART-MAILLEUX